

Compte-rendu de la réunion de bureau de la section française de la SIA

Lundi 4 mai 2020

Compte-rendu rédigé par Hélène Bouget

Présents : Hélène BOUGET, Damien DE CARNE, Christine FERLAMPIN-ACHER, Philippe MENARD, Mireille SEGUY, Yannick MOSSET, Michelle SZKILNIK, Géraldine VEYSSEYRE

Excusés : Marie-Françoise ALAMICHEL, Martin AURELL, Alban GAUTIER, Adeline LATIMIER, Catherine NICOLAS

Rappel des questions proposées à l'ordre du jour par Christine Ferlampin-Acher, présidente :

- bilan moral (H. Bouget)
- bilan financier (G. Veysseyre)
- site (Y. Mosset)
- Catane et ses suites, report des financements
- report ou non du prix de thèse
- organisation d'une journée jeunes chercheurs en 2021?
- procédure pour l'élection d'un.e nouveau/nouvelle présidente
- responsabilité bibliographique, organisation de l'équipe de bibliographes
- questions diverses.

Tous les points ont été traités, selon un ordre différent.

La réunion se tient en visio-conférence. Ouverture de la session à 15h.

1) La séance s'ouvre sur la discussion à propos de l'annulation du congrès international de la SIA initialement prévu à Catane en juillet 2020.

L'idée émise par les organisateurs est celle d'un report en juillet 2021 ; cependant aucune information n'est à ce jour venue confirmer cette piste. La semaine correspondante (18-25 juillet) en 2021 est problématique car le congrès Rencesvals se tient aux mêmes dates à Lille. De même, un report en 2022 pose la question du doublon avec le congrès de la SILC. Nous attendons à ce jour les décisions du comité organisateur de Catane et du bureau international.

Si le congrès est reporté, les financements pour les déplacements des jeunes chercheurs seront également renouvelés. Un appel sera, le cas échéant, adressé aux membres.

2) Bilan moral (H. Bouget) :

Le nombre d'adhésions pour 2020 est en baisse au 4 mai : 54 adhérents sont à jour de leur cotisation contre 72 en juin 2019. Au vu des circonstances actuelles, le traditionnel courrier de rappel, généralement envoyé en mars-avril, n'a cependant pas été établi. Il aurait normalement suscité entre 10 et 20 renouvellements d'adhésion, ce qui nous aurait amenés au nombre attendu, en particulier l'année où le congrès international aurait dû se tenir. Cependant, on compte toujours quelques nouvelles adhésions de doctorants / nouveaux collègues.

En regard de l'actualité de la section, en particulier les élections à venir, il sera diffusé courant mai-juin.

H. Bouget précise que le calendrier d'appel à cotisation a de nouveau dû être modifié : il est désormais envoyé en janvier (début d'année civile), de manière à avoir un fichier complet à proposer à l'éditeur de Gruyter et au bureau international en septembre pour l'expédition du *JIAS* aux membres. Dans la mesure où le *BBSIA* ne fait plus l'objet d'une publication en novembre-décembre, l'appel à cotisation en septembre devenait difficile à maintenir.

3) Bilan financier (G. Veysseyre) : voir bilan en pièce jointe

A noter que ne sont pas pris en compte dans ce bilan 14 versements de cotisation (virements et chèques en attente d'encaissement, à réouverture des banques). Les comptes sont sereins.

Cependant, contrairement aux années passées, la facture du bureau international (environ 800 euros ?) n'a pas encore été transmise à la trésorière.

La société n'a pas subventionné de colloque arthurien cette année (pas de demande) ;

4) Report du prix de thèse :

Le prix de thèse de la section française de la SIA est, depuis 2017, décerné tous les trois ans à l'occasion du congrès international. Dans la mesure où le congrès de 2020 est annulé, le bureau décide de reporter d'un an (à l'occasion, espère-t-il, du nouveau congrès) le prix de thèse, et ce d'autant que seules deux candidatures ont été adressées à Christine Ferlampin-Acher, qui se charge de prévenir les deux candidats.

Leur dossier sera conservé et un nouvel appel au prix de thèse sera envoyé en janvier 2021, avec l'appel à cotisation. Le bureau rappelle que ce prix a pour objectif de soutenir un jeune chercheur dans le domaine arthurien.

5) Renouvellement du bureau :

Le congrès international est aussi habituellement le moment où se renouvelle le bureau et la direction de celui-ci. Il nous faut donc cette année procéder autrement.

Christine Ferlampin-Acher souhaite passer la main pour la présidence.

Les membres du bureau en charge des fonctions de secrétaire (H. Bouget), trésorière (G. Veysseyre) et responsable du site web (Y. Mosset) seraient d'accord de poursuivre celles-ci. La charge de responsable de bibliographe est officiellement vacante, suite au départ d'A. Latimier (qui continuera cependant de participer à l'établissement de la bibliographie).

D'une manière générale, il convient de procéder à des élections pour valider le renouvellement du bureau : **un appel à candidature pour entrer au bureau sera envoyé aux membres à jour de leur cotisation. Les réponses seront attendues pour le 30 mai.**

Pour rappel, les ancien(ne)s président(e)s de la section sont membres de droit du bureau et ne sont donc pas soumis à l'élection : Christine Ferlampin-Acher, Mireille Séguy, Michelle Szkilnik, Philippe Ménard.

Ensuite, **un vote sera organisé début juin** : une liste de membres constituant le bureau sera soumise aux adhérents qui feront parvenir leur vote par courrier postal à Christine Ferlampin-Acher **pour le 21 juin** (cachet de la poste faisant foi). Les modalités seront précisées par courrier électronique.

Le bureau nouvellement élu procèdera **début juillet** à l'élection interne de la présidence et à la répartition des fonctions.

6) Responsabilité bibliographique, organisation de l'équipe de bibliographes :

Comme énoncé précédemment, la charge de responsable de la bibliographie de la section française sera à pourvoir après élection du bureau.

En 2020-21, le travail sera particulièrement ardu pour recenser les publications arthuriennes aux PUR (publications de plusieurs ouvrages dirigés par C. Ferlampin-Acher). On propose d'intégrer à l'équipe des bibliographes 2 jeunes chercheurs qui épauleront C. Ferlampin-Acher pour les PUR : Frédéric Auriel (Nancy) et Federica Butto (Rennes 2), avec l'appui également d'Adeline Latimier.

Yannick Mosset propose d'étendre sa participation à l'élaboration de la bibliographie : il aurait pour charge de vérifier qu'il n'y a pas de manques, d'omissions dans la liste établie pour les publications françaises.

7) Organisation d'une journée jeunes chercheurs en 2021 :

Une première journée jeunes chercheurs arthuriens a été organisée par Christine Ferlampin-Acher à Rennes en juin 2019. Les textes ont été publiés avec une introduction sur le site de la section française : <https://siafrance.hypotheses.org/journee-des-jeunes-chercheurs-de-la-branche-francaise-de-la-societe-internationale-arthurienne>.

Une deuxième journée sera organisée **le jeudi 27 mai 2021 par Michelle Szkilnik à l'université Paris 3**. Le bureau prendra en charge les repas et le transport des membres du bureau. Les chercheurs présentant une communication devront se faire financer leur déplacement par leur laboratoire de rattachement. En cas de difficulté, ils pourront faire appel au bureau. Si le congrès international a lieu ensuite en juillet, cette journée d'étude pourra être l'occasion, pour les jeunes chercheurs, de préparer au mieux une communication présentée dans le cadre de ce congrès.

Un appel officiel à communications sera diffusé à l'automne.

8) Manifestations scientifiques arthuriennes et subventions :

Le point sur la journée des jeunes chercheurs appelle des interventions sur d'autres manifestations scientifiques :

- Journée d'étude « Le *Perceforest* dans un siècle moral : questions d'éthique et de didactique à la fin du Moyen Âge » - Vendredi 23 octobre 2020 à la Maison de la Recherche de l'Université Sorbonne Nouvelle. Organisation : Michelle Szkilnik et Marie-Christine Payne. Le bureau accorde une subvention de 500 euros à cette manifestation.
- Christine Ferlampin-Acher annonce, à une date encore non fixée précisément en 2021, un colloque à Rennes 2 sur la réception des figures féériques Morgane, Mélusine et la Dame du Lac. Une subvention de 500 euros est également attribuée.

Une manifestation est donc subventionnée en 2020 et 2 en 2021. On peut aller jusqu'à 3 financements à hauteur de 500 euros, si un autre projet se présente pour 2021 (demande à soumettre au bureau).

9) Site Internet de la section française (Y. Mosset) :

<https://siafrance.hypotheses.org/>

Yannick Mosset pose plusieurs questions et établit plusieurs propositions pour enrichir le site de la section française (adresse ci-dessus) :

- Quel approvisionnement en nouvelles ? Il faut que les adhérents lui fassent parvenir les informations à publier ([mailto: webmestre.sia.france@gmail.com](mailto:webmestre.sia.france@gmail.com)), en particulier :
 - Organisation de manifestations scientifiques arthuriennes
 - Soutenances de thèse
 - Publications (monographies, ouvrages collectifs, éditions de texte), ceci notamment afin de compléter le nouveau fonctionnement du bulletin bibliographique (*BBSIA*) qui s'apparente à un moteur de recherche sans index et qui est désormais accessible à tous, sans mot de passe : <https://bias.internationalarthuriansociety.com/>
- Construction d'un annuaire des membres de la section française. L'adresse et les références à faire figurer devront être précisées avec le retour de l'appel à cotisation de janvier 2021.
- Publication des comptes rendus du bureau (à partir de mai 2020)
- Publication des actes des journées jeunes chercheurs. A ce sujet, Yannick Mosset propose de passer par une publication déposée sur HAL avec un lien sur le site, plutôt qu'une publication directement sur le site comme c'est actuellement le cas.
- Publications diverses, comme les actes de journées d'étude (non publiés sur papier), ou bien les comptes rendus des tables rondes de la journée d'étude sur *Perceforest* d'octobre 2020 ; des textes de conférences... D'une manière générale, il s'agirait de faire figurer une trace de toutes les manifestations ayant été subventionnées par la section.

Il s'agirait ainsi de créer une collection sur HAL, collection dirigée par Y. Mosset, éventuellement en collaboration avec un autre membre du bureau.

La séance est levée à 16h50.